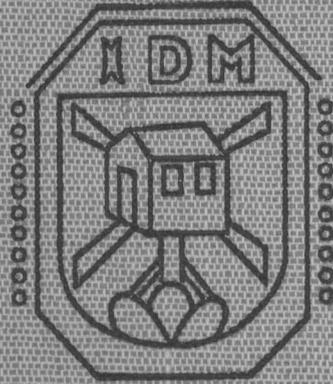


MONTMOLLIN



FAMILLE
DE MONTMOLLIN

Cette
Contribution à l'Histoire de la
FAMILLE DE MONTMOLLIN
a été tirée
à cent vingt-cinq exemplaires
sur vélin blanc
numérotés de 1 à 125

Exemplaire numéro



ARMOIRES DE MONTMOLLIN
octroyées par la lettre de noblesse de 1709

CONTRIBUTION
A L'HISTOIRE DE LA
FAMILLE
DE MONTMOLLIN

*J'ai dit naïvement la vérité
et dépeint sans fard la vie et les mœurs de chacun.*

*Notice du trésorier Jean de Montmollin
écrite vers 1690.*

1949

Préface

Ce cahier est le premier d'une série dont nous espérons pouvoir poursuivre la publication au cours de ces prochaines années. C'est en préparant le « spectacle historique » du 1^{er} de l'an 1946 au Château d'Awernier que nous eûmes l'idée de ces cahiers et de leur éventuelle mission.

Les Montmollin ne connaissent pas ou connaissent mal l'histoire de leur famille. Hors certains épisodes de la vie du chancelier, hors la fin glorieuse de Georges-François¹ aux Tuileries, hors les à-côtés de la petite histoire, fût-elle de Parasoulet² ou d'Albertine³, nous ignorons les épisodes marquants de la vie de nos ancêtres. Ils donnent cependant à notre famille une ligne générale qui se déroule sous le signe assez constant de l'honneur et de la fidélité.

Rafrâchir chez les aînés le sens et la réalité de ces valeurs et donner aux cadets ceux de leurs privilèges et de leurs devoirs, telle est en somme la raison d'être de ces cahiers.

Nous avons pensé au début n'en réaliser la publication que sous la forme d'un assemblage de feuillets photocopiés accompagnés d'une illustration sommaire de photographies collées en regard du texte. Nous nous sommes en définitive décidés à nous adresser à l'imprimerie pour la réalisation typographique de notre travail et pour son iconographie. Il en résultait des frais considérables mais au-devant desquels nous n'avons pas reculé. Nous avons en particulier fait une très large place aux documents provenant des archives de

¹ Georges-François, 1769-1792.

² Louis, procureur de Valangin, 1735-1805.

³ Albertine, 1750-1802.

la famille et aux portraits les plus représentatifs des ancêtres Montmollin. Leur valeur et leur intérêt nous paraissaient inséparables du texte lui-même.

Ce premier cahier reproduit l'essentiel du spectacle que nous avons monté au Château d'Auvernier le 1^{er} janvier 1946 devant tous les Montmollin réunis. On y trouvera des études précises dues au travail inlassable de Roger de Montmollin qui rassemble depuis plusieurs années sur des milliers de fiches tous les documents intéressants l'histoire de notre famille. Sans lui, ni le spectacle de 1946, ni ce premier cahier qui en est la résultante n'auraient pu être réalisés. Grâce à la sûreté de cette documentation, les renseignements qu'il a patiemment collectionnés ont un caractère de précision et d'authenticité qu'on ne trouve pas toujours avec une égale constance chez l'historien de profession.

Le lecteur s'étonnera peut-être parfois devant certaines expressions archaïques, démodées ou inattendues de son exposé. Elles ne sont que la reproduction exacte des documents consultés. C'eût été alourdir inutilement le texte que de faire chaque fois mention de leur origine.

Pour donner à la lecture de ces pages une certaine variété nous n'avons pas craint, à côté de l'histoire pure, de donner place aussi à la fantaisie. Certains récits sont le produit d'une imagination plus ou moins poétique, mais le lecteur ne s'y trompera pas et saura du premier coup d'œil faire la discrimination nécessaire entre l'étude historique et l'histoire romancée. Instruire tout en amusant: ainsi fait l'école nouvelle sous le patronage de Rousseau!

Nous nous excusons des imperfections inhérentes au travail d'amateurs que nous présentons ici. Tel qu'il est cependant nous osons espérer que ce cahier rendra quelque service et qu'on trouvera à sa lecture un peu de ce plaisir que nous avons eu à le composer.

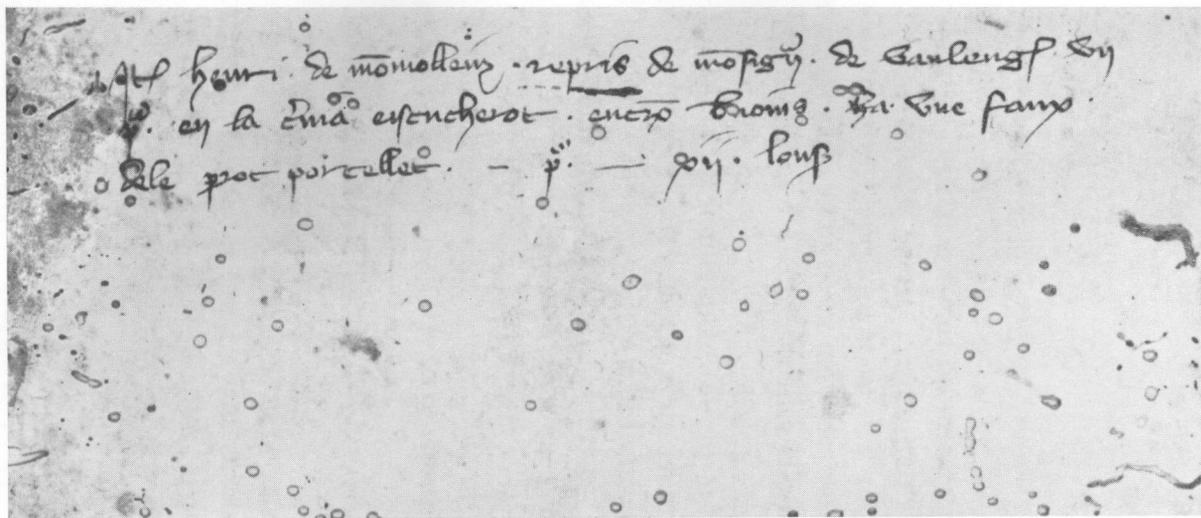
Claude de M.

Ascendance de la famille Montmollin

VUILLEMIN	cité à la fin du XIV ^e siècle.
JEHAN I } JEHAN II }	cités de 1401 à 1485
MATHILDE	1460 - 1532
CLAUDE	1490 - 1530
CLAUDE	1530 - 1573
WOLFGANG	1552 - 1588
GEORGES	1580 - 1634
JONAS	1606 - 1642
GEORGES	1628 - 1703
JEAN-HENRY	1671 - 1725
GEORGES	1710 - 1786
JEAN-FRÉDÉRIC	1740 - 1812
FRÉDÉRIC-AUGUSTE	1776 - 1836

FRANÇOIS
1802 - 1870
Branche aînée

AUGUSTE
1808 - 1898
Branche cadette



LA PLUS ANCIENNE MENTION DU NOM MONTMOLLIN

1336. « Item Henri de Momollein repris de Monsigneur de Valengin »
« un pra en la cernia eis Cucherot enczon Bunoins ha une faux »
« dele Perrot Porcellet pour xij lousannois. »

Ce qui revient à dire qu'Henri de Montmollin s'est fait céder par Monseigneur de Valengin l'usage d'un pré à la cernia (enclos) près de chez Cucherot en dessous de chez Bunoins, d'une surface d'une faux, ayant comme riverain Perrot Porcellet, pour une redevance annuelle de douze sols lausannois.

Ce document est constellé de trous de vers et tombe en poussière.

En raison du peu de fixité des noms de famille jusqu'au milieu du XVI^e siècle, on ne saura probablement jamais avec certitude si les premières mentions du vocable MONTMOLLIN, dont l'orthographe varie d'une façon déconcertante, s'appliquent à des membres de la famille portant actuellement ce nom; à des ressortissants du village du même nom ou à cette localité elle-même.

La plus ancienne mention du nom MONTMOLLIN découverte à ce jour est celle d'un Henri de MOMOLLEIN, qui habitait Coffrane. Elle est indiquée en 1336 dans un rentier de Valangin (v. pl. II). Henri est cité par la suite une demi-douzaine de fois. Sa femme s'appelait Vuillemeta et sa fille Margueron.

D'autres personnages portant le nom de Montmollin ou originaires de cette localité, se rencontrent dans divers documents de cette époque.

Mentionnons par exemple Nicolet. Son nom est relevé dès 1390 jusque vers le début du XV^e siècle. Il fut maire de Boudevilliers et le plus imposé des contribuables de Coffrane. Il possédait donc des biens d'une certaine importance.

Mais il n'a pas été possible d'établir un lien entre ces anciens personnages et la généalogie de la famille Montmollin.

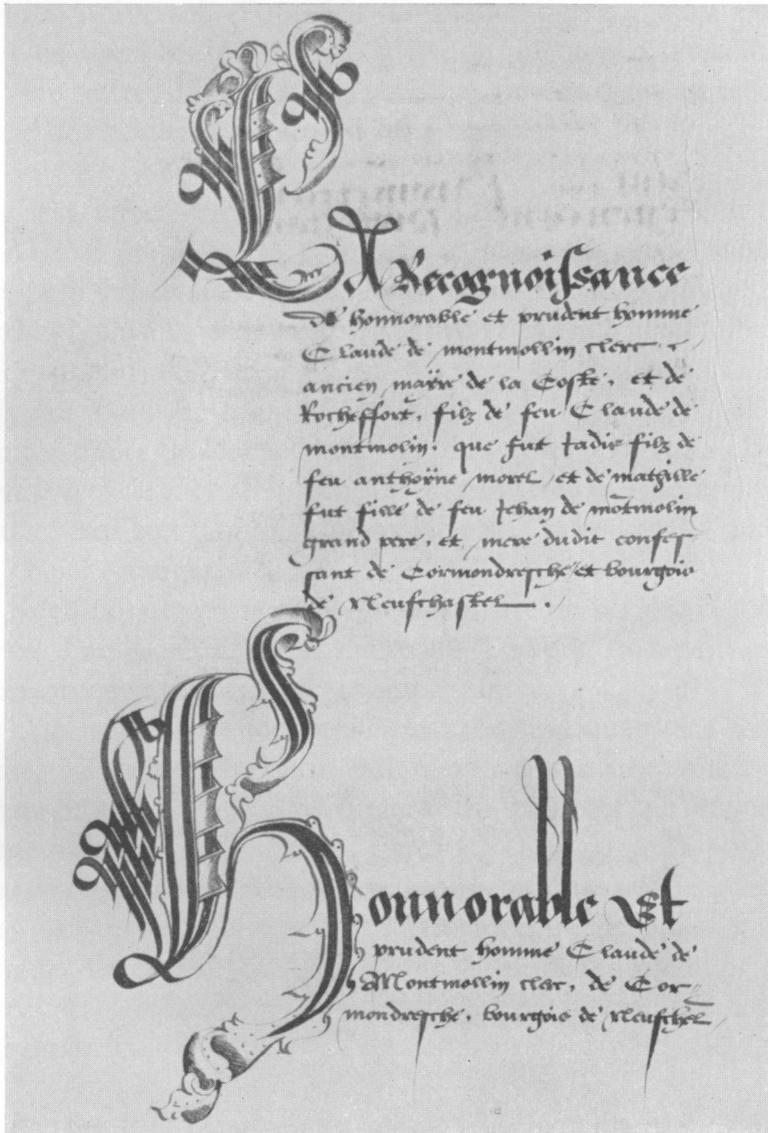
Il n'en est pas de même de VUILLEMIN qui vivait dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. Un article des reconnais-

sances de biens de Neuchâtel signale qu'il possédait en 1375 un cellier dans le quartier du château de cette ville.

Un acte de 1418 nous apprend qu'il eut un fils JEHAN, souvent mentionné de 1401 à 1485. Nous sommes probablement en présence de deux personnages prénommés Jehan dont le premier est vraisemblablement le père du deuxième, sans qu'il soit malheureusement possible de déterminer la date de discrimination. De toutes façons Jehan père et fils sont au cours du XV^e siècle propriétaires de la même maison rue du Château, à Neuchâtel, ce qui témoigne en faveur de leur filiation. Ils possèdent diverses propriétés en vignes et terres et étaient fixés à Cormondrèche. Jehan le fils avait épousé Jaquette, fille de Jehan Magnin.

Ils eurent une fille MATHILDE (1460-1532), alliée à Antoine Morel dit Magnin. Elle conserva le nom de son père et le transmet à sa descendance. Diverses reconnaissances énumérant ses biens la mentionnent comme étant veuve, mais elle nous est surtout connue par son testament, daté du 9 décembre 1532. Elle y recommande son âme à Dieu, à la benoîte et glorieuse vierge Marie et à toute la cour « célestrale » du paradis. Elle élit sa sépulture au cimetière de l'église de Notre-Dame de Corcelles, auprès de ses prédécesseurs.

Son fils CLAUDE (1490-1530) ne nous est connu que par son mariage avec une veuve Grandjehan, née Guillame Berthin et par son testament, daté du 12 mai 1530. Débile et faible, il fait consigner dans ce document que sa femme est enceinte et que, si elle donne naissance à un fils, il sera son



I^{RE} PAGE DE LA RECONNAISSANCE FISCALE
 DE CLAUDE DE MONTMOLLIN (1530-1573)

héritier universel. Toutefois Guillaume Berthin aura l'usufruit de tous ses biens, mais à condition qu'elle n'en abuse pas. En outre, il lègue à son serviteur un écu d'or, en récompense des bons services qu'il lui a rendus.

C'est effectivement un fils qui naquit et qui s'appela CLAUDE (1530-1573) comme son père. Sa grand'mère et son père lui avaient légué leurs biens en maisons, curtils (jardins), closels, redevances, vignes et prés. A dix-huit ans, cet orphelin fait un brillant mariage en épousant noble Olivière Baillod, fille du châtelain du Vautravers. Il est nommé maire de Rochefort en 1556 et prête serment à doigts élevés vers le ciel. Il promet d'administrer bonne et brève justice, tant aux pauvres qu'aux riches, à la veuve, à l'orphelin et à l'étranger.

Reçu notaire en 1558, il devient maire de la Côte la même année. Par la suite, il est maire de Travers, occupant ainsi successivement trois charges importantes.

Une reconnaissance fiscale de 1569, indiquant ses ascendants, fait ressortir qu'il était imposé sur une maison à Cormondrèche, à l'emplacement du château actuel, avec chenevières, closels, curtils (jardins) et vignes. Il possède une autre maison à Auvernier, limitée en bise par le port au vin; une troisième maison à Cormondrèche, des terres, revenus en froment, vins, moûts et noix, complètent son patrimoine. Néanmoins, il laissa à ses enfants une succession embarrassée.

La famille Montmollin descend d'un fils de Claude, nommé WOLFGANG. Il vécut de 1552 à 1588. C'était un homme gai, nous apprend le chancelier Georges. Il avait

bien de l'esprit et obtint les bonnes grâces des comtesses de Neuchâtel, Jacqueline de Rohan et Marie de Bourbon ainsi que celles de leurs ambassadeurs en Suisse.

Très jeune, Wolfgang commence ses études de notaire. Son formulaire, un fort cahier relié parchemin, a échappé aux destructions. On y relève de curieuses annotations dont voici un aperçu :

« Le présent livre est à moi, Wolfgang de Montmollin, de Cormondrèche, bourgeois de Neuchâtel. Je prie celui qui le trouvera, qui le moi rendra. Je lui paierai le vin, ce qui sera de raison. Qu'autrement les fourches lui appartiendront, Et gare le col, et crains la corde. »

ou encore :

« Qui ce livre trouvera,
A moi Wolfgang le rendra,
Qui mon nom voudra savoir,
Wolfgang de Montmollin il pourra voir. »

Il est reçu notaire en 1577 à vingt-cinq ans, mais semble avoir peu pratiqué. Deux ans plus tard, il est nommé concierge du château de Neuchâtel. Cet emploi évoque aujourd'hui balais et poussière. A l'époque ce fonctionnaire était le factotum, l'économe, le messenger, payant les fournisseurs, distribuant les aumônes, vérifiant les comptes, portant des missives au loin, surveillant le château, le donjon et autres bâtiments du souverain. Il veillait à la fermeture des portes le soir. Il lui appartenait en outre d'introduire les solliciteurs auprès du Conseil d'État et dans les grandes occasions il revêtait un manteau aux couleurs du souverain.



FORMULAIRE DE WOLFGANG DE MONTMOLLIN
 (1552-1588)

Sumner & J. B. ...
George de Montmollin
Et la somme de 83 £. ...

SIGNATURE DE GEORGES DE MONTMOLLIN
(1580-1634)

Il avait épousé honnête femme Madeleine Marcuard, son aînée de quelques années, deux fois veuve d'un bourgmestre de Morat et de Jehan Chambrier. Elle seconde activement son mari. Celui-ci meurt à trente-six ans. Madeleine est maintenue dans son emploi de gouvernante du château, assistée par son beau-frère Loys de Montmollin.

Leur aîné GEORGES (1580-1634), le premier de ce prénom, encore fort jeune quand son père mourut, avait été placé en apprentissage chez Moïse Espagne, maître-boutonnier à Genève. Le contrat d'engagement nous apprend que le patron de Georges a reçu l'entier paiement de la pension du jeune homme, soit 400 florins, plus deux florins d'étrennes.

Georges rentre à Neuchâtel avant l'expiration de ce contrat. Il épouse en 1600 Marguerite Favarger. Elle est la sœur du maire de Neuchâtel. Ce fut une femme d'esprit, grande ménagère et « assez violente dans ses actions ».

Georges avait beaucoup de lecture, connaissait l'histoire et les affaires du pays, mais il fut principalement occupé au négoce, traitant d'appréciables marchés en draps et en céréales. Il acquit honnêtement et par son industrie de grands biens.

Il fut nommé successivement du conseil des Quarante, puis maître des clefs, du conseil des Vingt-Quatre, boursier, maître-bourgeois et lieutenant du maire.

Il mourut dans la cinquantaine, en 1634, laissant une famille de six enfants.

JONAS (1606-1642), l'aîné de Georges, avait été destiné au négoce. Il n'y fut pas longtemps. Son oncle maternel, le

maire Favarger, qui avait acquis une grande autorité, le persuada d'accepter la recette de Valangin, qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Jonas avait épousé Marguerite Petitpierre, de quelque dix ans plus âgée que lui. Il était d'humeur gaie, affable, porté aux divertissements honnêtes. C'était un homme de belle et grande taille, blanc de visage, ayant les cheveux châtain. Il devait être nommé procureur général, mais son oncle Favarger, qui lui rapportait cette nouvelle de France, le trouva malade. Il mourut peu après, âgé seulement de trente-six ans.

L'aîné des six enfants de Jonas est GEORGES, le chancelier (1628-1703). Il avait quatorze ans à la mort de son père. Sa mère, Marguerite Petitpierre, femme de caractère, redressa une situation compromise par la mort prématurée de son mari. Elle l'aurait poussé dans les études si son fils n'en avait pas trouvé seul le chemin. Il fit son droit à Bâle, Orange, Orléans et Paris. Suivant l'expression de son frère, le trésorier Jean, « il y profitait merveilleusement ».

De retour à Neuchâtel, il jeta les yeux sur Élisabeth Guy, cousine germaine de son père Jonas. Elle était demeurée orpheline et le maître-bourgeois Berthod, son grand-père maternel, veillait à son éducation.

On peut lire dans un modeste carnet où sont consignés quelques événements importants de sa famille : « Ce 14 juillet 1651, j'ai fait mes fiançailles avec Élisabeth, fille de feu Abram Guy et d'Isabeau Berthod; étant le susdit jour celui de Bonaventure. Ce 20 octobre nous avons fait nos noces, Monsieur Perrot nous ayant épousé. » La mariée n'a que dix-huit ans, il en a vingt-trois.



GEORGES DE MONTMOLLIN
chancelier
(1628-1703)



ÉLISABETH DE MONTMOLLIN NÉE GUY
(1633-1675)

Ils s'installèrent rue du Trésor, dans une étroite maison. La façade Est donnait sur le Seyon et le voisinage de l'Hôtel de ville devait bien assombrir les chambres à plafond bas où allaient naître et s'ébattre dix enfants, de 1652 à 1686. A l'Ouest, peu de jour également, le bâtiment du Trésor nouvellement construit fermant l'horizon.

L'ascension de Georges aux hautes charges fut rapide. Il est du conseil des Quarante en 1652, puis adjoint à la recette de Valangin. Procureur général à vingt-six ans, anobli par Henri II de Longueville avec ses quatre frères en 1657, chancelier de 1661 à 1679 et de 1682 à 1693, il supplante par son influence le gouverneur lui-même. Mais il s'est surtout rendu célèbre par le rôle de premier ordre qu'il joua, assisté de ses frères, ses fils et neveux, en préparant l'avènement de la maison de Prusse et en contrecarrant l'impérialisme de Louis XIV.

Il fut la providence de ses frères et de sa sœur auxquels il voua une grande amitié. Éducateur minutieux, ne laissant rien au hasard, il rédige en quinze paragraphes un programme d'enseignement destiné au professeur Ott, à Zurich, chez lequel il place ses enfants en pension. On y relève en particulier cette conclusion qui a conservé son actualité : « Après cela, il faut leur faire quitter l'air d'Allemagne et les corriger des façons de faire qui ne seront pas séantes et conformes à la civilité française. »

C'est lui qui fit l'acquisition du château de la Borcarderie en 1674 et de la propriété de l'Évole vers 1680. Enfin, rompant avec le passé, il se montra novateur en faisant construire en un style nouveau pour notre pays, la maison de la place des Halles, à Neuchâtel.

L'origine de ses « Mémoires historiques » reste entourée

de mystères et ce qui a été écrit sur lui rend sa biographie quelque peu confuse. Toutefois on a peu parlé de sa vie privée. Les historiens en ont fait un grand seigneur, comblé de biens, mais n'ont pas entrevu que son existence, consacrée au service de sa patrie, fut un dur combat et une succession de déconvenues, de vicissitudes et de deuils. Sur le plan politique il fut deux fois en disgrâce. D'une santé délicate, il s'entoura de médecins, rédacteurs de savantes consultations ; nous sommes encore au siècle de Molière. Sa femme mourut jeune, âgée de quarante-deux ans. Il perdit sept de ses dix enfants dont deux au berceau. Un seul de ses quatre frères lui survécut. En butte à beaucoup de rivalités et de jalousie, il échappe à un attentat alors qu'il se rendait à Paris. A Berne, Graffenried, bailli de Nidau, menace de le faire jeter dans la fosse aux ours s'il se rend dans cette ville.

Que de bienveillance et d'attentions évoquées par les lettres que lui écrit son fils David, gentilhomme auprès de l'ambassadeur du Roi Très Chrétien, à Soleure. L'austère chancelier y est mis constamment à contribution : objets vestimentaires oubliés, envois de mousserons qu'on trouve facilement aux environs de Colombier, expéditions de truites qui voyageront en vivier remorqué par une péniche. Ou encore il faudra faire quatre tonneaux de mère-goutte, ce que nous appelons de nos jours du « tracolon », pour régaler ces messieurs de Soleure. Et David d'ajouter : « Si vous ne savez pas en faire, mon oncle Henry s'en chargera. »

On ignore aussi qu'en dehors de ses charges publiques, Montmollin trouva le temps d'être un habile administrateur. Il avait de l'ordre, de la méthode ; son style harmonieux révélait son éducation française. Son écriture était élégante.

L'examen de ses livres de comptes donne une idée de son

activité privée étonnamment variée : homme d'affaires, banquier, viticulteur, encaveur, éleveur de bétail, agronome, entrepreneur en travaux publics, il administre ses biens avec beaucoup d'exactitude.

Ayant dicté son testament couché en une calligraphie impeccable sur parchemin par son fidèle secrétaire Perrelet, il mourut, âgé de soixante-quinze ans, dans sa maison de la place des Halles.

Les deux portraits de sa femme, née Élisabeth Guy, nous ont familiarisés avec ses traits caractéristiques. Cependant cette aïeule qui donna le jour à dix enfants ne nous est connue que par peu de documents. Une consultation rédigée par son oncle le docteur Tite d'Aubigné nous apporte toutefois une pittoresque description d'Élisabeth. En voici quelques extraits :

Elle a le tempérament froid et humide. Elle est d'une complexion pituiteuse et mélancolique. Pour ne pas retomber dans les incommodités auxquelles elle est sujette, elle doit observer le régime suivant : Ne jamais dormir le jour et sept heures de sommeil lui suffiront. Comme elle a grand besoin d'exercice, elle devra beaucoup se promener jusqu'à en prendre bonne couleur et une légère sueur. Elle doit éloigner tout sujet de crainte, de tristesse et de mélancolie; éviter la solitude et la lecture des livres dont le sujet est triste ou sérieux. Elle ne rencontrera, principalement pendant les repas, que des gens bien connus, familiers et gais. L'air froid, nubileux, venteux, nocturne et les rayons de lune ne sont pas recommandés. Elle se gardera bien de boire de l'eau pure, principalement de puits ou autre croupissante, mais elle usera pour son boire ordinaire d'un vin blanc bien conditionné, un peu trempé d'eau de fontaine. Pour ce qui

est du manger, elle écartera les viandes froides, grossières et viscidés (gluantes). Beaucoup d'autres mets sont prohibés, parfois inattendus tels que les limaces.

Il est rappelé ici brièvement que le chancelier eut quatre frères : Guillaume le pasteur, Jean le trésorier, dont les descendances mâles sont éteintes; Henry le receveur de Valangin, qui est l'ancêtre de la branche américaine et Jonas le receveur de Colombier, qui mourut célibataire, dans la trentaine.

Roger de M.

LETTRE INÉDITE
DE MADAME DE SÉVIGNÉ A SA FILLE

Ni datée, ni signée,
son authenticité ne peut être certifiée.

La célèbre marquise y rit par avance des Montmollin d'aujourd'hui.
Il est assez curieux de noter que ses connaissances généalogiques sur cette famille sont fort sujettes à caution.

Enfin, ma chère enfant, me voilà arrivée après quatre semaines de voyage qui m'ont rompu le corps et dispersé l'âme aux zéphyrès. Quelque ennui que je puisse avoir au souvenir de ces pénibles étapes, il faut pourtant que je les conte.

Or donc je revenais de Soleure, où je fus complimenter Monsieur l'Ambassadeur de sa bonne mine, de son veuvage et du mariage de sa fille. Barthélémy faisait trotter les chevaux, et c'est caracolant que j'entrai à Neufchâtel, où règne comme vous savez, la Longuevieille. Mal nous en prit, c'était un jour de grande foire, et non content d'avoir dépêché aux quatre vents un troupeau d'oies et de cochonnaille, Barthélémy, endormi sur son siège, jugea plaisant d'envoyer une bonne femme dans un panier d'œufs, et le panier sur le chef d'un officier de ville. Vous jugez le succès de l'entreprise. Me voilà poursuivie, huée, injuriée et plus blanche que vous ne l'imaginez au fond de ma voiture.

Barthélémy se réveille, ne comprend pas la cause de la poursuite, crie à l'assassinat et donne du fouet tant et si bien qu'une roue du carrosse, ayant passé sans doute sur un ventre de chanoine, se brisa. Le temps de sortir de ma fâcheuse position, me voilà entourée de gens fort mécontents. Une porte me sauva la vie, je la franchis.

C'était celle d'un Sieur de Montmollin, qui m'accueillit sans trop de chaleur. Je fus mise en un fauteuil, et l'on me servit un lait de poule.

M. de Montmollin est un homme de bonne mine, grand, point gros et muet, si j'en crois mes oreilles. Ses trois fils ont pareille figure, avec menton carré et bouche peu diserte. Quant à Madame, elle est charmante. Mon bon abbé m'a dit tant de mal des hérétiques que j'eus peine à croire qu'elle était fille d'un prédicant huguenot. Pour lors, je me souciais plus de la chaleur de son feu que de celle de l'enfer, et si le diable était dans la maison il gîtait dans le verre de petit vin blanc qu'on me servit. Mais je reviens à la famille. Monsieur, qui ne dit mot, est le plus bavard. Dans un salon de France on dit et on répond beaucoup de choses. Là, on dit beaucoup et l'on répond peu. La cour y perd, mais la sagesse austère y gagne, et je ne dirai point aujourd'hui si je préfère un parisien à un suisse.

Madame était fort occupée de mon bien être. Quant aux fils, ils disparurent les uns après les autres pour n'apparaître qu'à mon départ, le plus aimablement du monde. L'un d'eux est au service de Hollande. Comme toutes les femmes, j'aurais été fort aise qu'il me parlât campagnes, mais je n'en tirai rien qui puisse servir au maréchal, si ce n'est que le bourguemestre d'Amsterdam a un chien du plus beau poil du monde. Un autre est voyageur. Il sut me dire que nos perdrix de Bretagne sont plus lourdes que celles de son pays. Le troisième, à ce que je crus, cultive sa vigne et son jardin. Je n'en tirai rien, malgré mon effort. En bref, je ne me suis jamais autant entendue.

J'étais bien assise depuis deux longues heures de temps quand on fit entrer un second Sieur de Montmollin, frère du maître du logis. Je fus transportée en un instant du royaume du silence dans l'empire de l'éloquence. A peine voulais-je ouvrir la bouche que la

réponse à ma réponse était faite. Osais-je donner un avis, ou placer une maxime? J'étais déjà contredite, raisonnée et anéantie. Le premier Montmollin s'occupa de mes affaires avec un tel empressement que je l'ai soupçonné de trouver plus de plaisir à quitter son salon et à me laisser aux soins de Monsieur son frère qu'à descendre à mon carrosse. Cette opposition de nature me divertit fort. C'est le hasard des naissances. Au reste, ces gens sont aimables et m'ont bien reçue.

A six heures, je me mis en route, non sans faire mille grâces. Je trouvai Barthélémy vacillant sur son siège. Je ne vous ai point dit que M. de Montmollin a construit sur ses celliers.

A demain d'autres nouvelles, le courrier est à ma porte, et l'on m'annonce le cher abbé.

Blaise de M.

DAVID (1658-1696), fils aîné du chancelier, étudie à Zurich et à Genève. A seize ans il dresse pour son père certains mémoires envoyés à Paris et qui retiennent l'attention du secrétaire d'Anne-Geneviève de Bourbon. A dix-huit ans, remplaçant son oncle Jonas décédé; il prend sa succession à la recette de Colombier. Deux ans plus tard, il est officiellement autorisé à soulager son père dans l'exercice de sa charge. Avec son oncle Jean, il fait partie de la délégation envoyée pour courtiser la duchesse de Nemours arrivée au pouvoir. Néanmoins, comme son père et sa famille, il en est écarté pour quelque temps. A vingt et un ans, il a déjà perdu une importante situation, mais nous sommes cependant heureux de le retrouver quelques années plus tard secrétaire auprès de l'ambassadeur de sa Majesté Très Chrétienne, à Soleure. En cette qualité, il voyage en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, ce qui lui donne l'occasion d'approcher les personnes influentes de l'époque.

Il épouse à trente et un ans Marguerite Marval. Elle est d'une santé précaire. Leur unique fils meurt jeune à Genève. Le docteur Grandjean, dans une savante consultation, prescrit les soins à donner à ce jeune homme. Il recommande notamment de le peigner et de lui frotter doucement la tête afin de purger par cet usage le cerveau par les commissures du crâne et d'empêcher la vermine. Pour les passions de l'âme, on évitera de lui faire peur afin de ne point aigrir son sang et corrompre l'humeur des glandes.

Marguerite Marval mourut à vingt et un ans, d'« une excrescence de chair au cœur qu'on nomme polype ». David, qui fut le plus capable des fils du chancelier et son bras droit, décéda deux années plus tard, d'une affection pulmonaire.



 D 12519

De Par le Roy
 Il est ordonné aux Maistres des postes
 Establis sur la route d'icy a Basle en Suisse
 de fournir des Chevaux en payant au Sr de
 Maumoulin que sa Majesté despesche
 pour son service. Enjoint sa dict^e Majesté
 aux Gouverneurs particuliers de ses villes et places
 mairies et eschevins et a tous autres qu'il
 appartiendra de tenir la main a l'execution du
 present ordre a peine de desobeissance. Fait a
 Brizac ce 18^e jour d'octobre 1681.

LOUIS
 COLBERT

De Par le Roy il est ordonné aux maistres des postes establis sur la route
 d'icy a Basle en Suisse de fournir des chevaux en payant au Sr de Maumoulin
 [David] que sa Majesté despesche pour son service. Enjoint sa dict^e Majesté
 aux Gouverneurs particuliers de ses villes et places mairies et eschevins et à
 tous autres qu'il appartiendra de tenir la main a l'execution du present ordre
 à peine de desobeissance. Fait à Brizac ce 18^e jour d'octobre 1681.

(signé) LOUIS (contre-signé) COLBERT

LOUIS (1659-1678), deuxième fils du chancelier, est un jeune homme précoce. Son père ne craint pas, alors qu'il n'a que dix-neuf ans, de le voir prendre contact avec les deux personnages les plus marquants de notre histoire, à cette époque. Nanti d'une mission diplomatique, il est en effet reçu par Anne-Geneviève de Bourbon, dans sa retraite de Port-Royal. Par ailleurs, il relate à son père, en termes objectifs, son entretien avec la procédurière duchesse de Nemours, dans une lettre datée de Paris, le 30 mai 1678, transcrite ci-après :

« Monsieur de Bernage m'est venu prendre cet après-dîner avec un conseiller du Parlement, pour me conduire à l'hôtel de Soissons. Quoi que je me sois fort opiniâtre à me mettre sur le strapontin ou sur le devant du carrosse, il m'a fait tant d'honnêtetés qu'il y a placé le conseiller et m'a encore mis à sa droite. La première chose que Madame de Nemours m'a dite, c'est que vous ne considérez pas assez combien Monseigneur son frère a peu de vie (il vécut encore seize ans), que dans peu de temps elle serait souveraine et que vous devriez un peu plus vous ménager que vous ne le faites. Elle m'a conté combien Madame sa belle-mère faisait courir de faux bruits dans le pays; qu'on avait publié qu'elle était ruinée et réduite à vendre les chevaux de son carrosse. Elle s'est mise ensuite sur ses héritiers et sur les prétendants à la curatelle; qu'elle fera son héritier celui qui la ménagera le plus. Elle m'a dit le peu de crédit que Monsieur le prince de Condé et Monsieur le duc d'Enghien ont à la cour. Par tous ces discours, j'ai remarqué qu'elle a une haine irréconciliable contre eux. J'ai été près d'une heure et demie avec elle. Pendant toute la visite, Chevalier et la Bonvespre ont été présents. Le premier m'a fait des civilités mais l'autre est

une méchante langue qui amplifiait toujours ce que Madame de Nemours disait. Elle a répété plus de dix fois en parlant de la conduite des officiers du prince, qu'ils finissaient par la fourberie ce qu'ils avaient commencé par la tromperie. Le bon de l'affaire a été que sur quatre ou cinq points que Madame m'a allégué qu'ils étaient faux, j'ai pris Chevalier à témoin du contraire; cela l'embarrassait et cependant il n'a jamais osé me contredire. Il y a apparence que lui ou la Bonvespre les avaient inventés; ainsi j'ai eu le plaisir de leur voir nier une chose qu'apparemment ils avaient avancée. Au reste je n'aurais pu être mieux traité pendant toute la visite. Madame de Nemours m'a écouté fort patiemment, avec un visage gai et obligeant. J'ai remarqué qu'elle était fort mal informée des affaires du pays, je l'en ai avertie et l'ai priée de ne pas ajouter foi à des personnes qui ont intérêt de lui noircir les choses. Jamais de ma vie je n'ai été si entrain de bien dire, je l'ai désabusée de tous les points dont on l'avait mal informée, elle m'a écouté avec tout l'attachement possible. Je n'ai pas pris congé d'elle et j'espère avoir l'honneur de la voir quatre ou cinq fois avant que de m'en aller... Là dessus, elle a ordonné à Monsieur de Bernage de me faire voir tous ses beaux appartements, ce qui est une marque d'honneur. »

Louis écrit encore à son père :

« Monsieur de Bernage m'a fait toutes les honnêtetés imaginables : Il m'a dit qu'il avait déjà vu bien du monde de notre pays mais qu'il n'en avait pas encore rencontré de ma façon. Il me demanda même où j'avais été pour avoir si bien appris le français. »

Destinée éphémère que celle de Louis. Le jour même de sa visite chez la duchesse de Nemours, à l'hôtel de Soissons,



CHARLES DE MONTMOLLIN
colonel
(1664-1701)

il est déjà fiévreux. Malgré les soins dévoués de compatriotes, il décède à Paris quelques semaines plus tard. Il fut enseveli au cimetière du faubourg Saint-Germain.

MARGUERITE (1662-1735), fille unique du chancelier, épousa à vingt et un ans Pierre Chambrier.

Il fut receveur, trésorier général et conseiller d'État. Il fit construire l'immeuble portant le numéro six de la rue de l'Hôpital à Neuchâtel dont le fronton haut perché est orné de ses armes et de celles de son épouse, ainsi que la maison de campagne de Souaillon, près de Saint-Blaise.

CHARLES (1664-1701) est le troisième fils du chancelier. A quatorze ans, il étudie à Bâle; à dix-neuf ans, il est enseigne en France dans les Gardes Suisses de Stuppa; à vingt-quatre ans, il est lieutenant dans la même formation.

A vingt-sept ans, soumis à la volonté de son père, il prend du service en Hollande. Quelques années plus tard, à l'instigation de son futur beau-père Valkenier, ministre plénipotentiaire auprès des Cantons, il recrute ouvertement en Suisse, avec l'assentiment tacite de Berne et ceci avant qu'aucun accord ne soit conclu entre la Hollande et les Cantons. De ce fait, il est momentanément en difficultés à Zurich et Neuchâtel.

Agé de trente et un ans, Charles épouse dans un village près de La Haye, Charlotte Valkenier, fille unique du diplomate. Ils eurent deux filles qui moururent jeunes.

Dès son mariage, l'avancement de Charles est rapide. Nommé lieutenant-colonel à trente-deux ans, colonel l'année suivante, il est chargé vers cette époque d'une mission délicate auprès de l'Électeur de Bavière, à Munich. Il doit

s'efforcer de le détacher de la cause française. Mais il échoua, le secret de sa démarche ayant été éventé.

Charles qui était attaqué de la poitrine depuis quelques années, mourut à La Haye, le 26 décembre 1701, après trois ou quatre heures de crise, d'un catarrhe suffocant. On lui fit des funérailles somptueuses.

FRANÇOIS (1669-1704) est le quatrième fils du chancelier. La carrière de son frère Charles fut surtout diplomatique et politique. François fut avant tout un soldat. Pourtant après avoir fait ses études à Bâle où son père l'envoie déjà à dix ans, il semble qu'il était destiné au négoce. Il entre dans un comptoir à Amsterdam mais ne peut se résoudre à ce genre de travail. Son frère David écrit à ce sujet : « En arrivant à Amsterdam, j'ai trouvé François assez chagrin. Il a fait tout ce qu'il a pu pour me porter à l'ôter de chez son maître pour la raison qu'il ne fait que languir. »

François dut obtenir gain de cause car nous le retrouvons au service des États Généraux à vingt-deux ans. Il obtient rapidement une compagnie. Capitaine à vingt-trois ans, major à vingt-huit ans, il est lieutenant-colonel à trente-trois ans.

On sait qu'il fut tué à trente-cinq ans, le 13 août 1704, à la bataille de Hochstedt où ses chefs, le prince Eugène et Marlborough défirent les Français. Une lettre du lieutenant Bellenot, envoyée à Jean-Henry de Montmollin, lui annonce cette fatale nouvelle. « J'ai un mortel chagrin de vous apprendre que Monsieur notre lieutenant-colonel a été tué à la bataille qui s'est donnée le 13 de ce mois. Sa mort nous est si sensible depuis le plus petit jusqu'au plus grand que nous n'en pouvons pas être consolés. Je craignais beaucoup pour sa personne parce que je lui avais entendu dire souvent



FRANÇOIS DE MONTMOLLIN
lieutenant-colonel, tué à la bataille de Hochstedt
(1669-1704)

et devant tous les soldats qu'il se ferait plutôt hacher que de reculer. Je fus le retirer avec quelques hommes du champ de bataille. L'ayant fait transporter, il fut enseveli deux jours après, devant les drapeaux, le plus honorablement qu'il se put. »

Une lettre de Daniel Chambrier donne la même note : « Je regrette de tout mon cœur ce pauvre Montmollin. C'était certainement un homme de mérite et fort de mes amis. Mais ces malheurs ne doivent pas surprendre dans le métier que nous faisons. Me voici donc le seul de ces trois chevaliers errants qui quittèrent leur pays il y a quatorze ans pour venir chercher de l'emploi dans ce service. Ce voyage eût été fort heureux si les deux frères, colonel et lieutenant-colonel de Montmollin, moissonnés à la fleur de l'âge, avaient pu jouir plus longtemps des avantages qu'ils s'étaient acquis par tant de soins et de peines. »

JEAN-HENRY (1671-1725), aïeul des Montmollin, est le cinquième fils du chancelier. Son père note qu'il naquit sous le signe du taureau, la lune étant à son plein ce jour-là et le temps étant couvert.

Jean-Henry connut à peine sa mère, il avait quatre ans quand elle mourut. Son père, alors qu'il n'a que dix ans, le met en pension à Bâle, puis nous le retrouvons chez un certain M. Crépin, à Lausanne.

Pour Jean-Henry, comme pour ses frères, on a caressé de grands projets. Son père aimerait faire de lui un négociant ou un industriel.

En effet, à seize ans, obéissant à la volonté paternelle, il entre dans un comptoir à Amsterdam, pour six ans, chez Adriaën Alderwerelt, qui est de la secte des arminiens. Mais

comme François, Jean-Henry échappe bientôt à la tutelle de son patron. Trois ans plus tard, il est déjà enseigne dans le régiment Beveridge. Il passe en Irlande, puis en Écosse, où son régiment prend ses quartiers à Haddington, en 1691-1692. Il est nommé à titre honorifique bourgeois de cette ville, quelques jours avant de la quitter.

L'année suivante, Jean-Henry est établi capitaine dans le régiment Auer. Enfin, dernier stade de sa carrière militaire, il obtient à vingt-sept ans sa commission de major. A ce titre, il est versé dans le régiment de Muralt.

C'est à cette époque que son ami Daniel Chambrier dépeint élogieusement son caractère : « Très réservé, c'est celui des trois frères que j'estime le plus. Il me paraît avoir beaucoup de bon sens. Il est doux et honnête. »

Plus tard, en 1702, ce même ami écrit : « Le major vient de m'apprendre qu'il se voit obligé de quitter le service par ordre de son père. » Il rentrera définitivement dans son pays.

Le vieux chancelier décède l'année suivante. Le dernier frère de Jean-Henry, François, est tué en 1704. Jean-Henry reste seul avec sa sœur, Marguerite Chambrier. Il s'occupera de la gérance de ses grands biens.

Ce n'est qu'en 1708, à l'âge de trente-sept ans, au temple du Bas, qu'il épouse Barbe, l'aînée du grand théologien, Jean-Frédéric Ostervald. Ils n'ont été fiancés que vingt-quatre jours. Elle a vingt-trois ans.

Resté à l'écart de la politique, étranger aux événements de 1707 dont les acteurs les plus en vue sont ses cousins, le fougueux Emer et Jonas-Pierre de Montmollin; Jean-Henry contribue à cette époque à l'institution d'un service religieux le vendredi. Son cousin Ferdinand de Montmollin en sera le premier ministre. Il a aussi, mais plus tard, des marques de



JEAN-HENRY DE MONTMOLLIN
conseiller d'État
(1671-1725)



BARBE DE MONTMOLLIN NÉE OSTERVALD
(1685-1776)

solide bienveillance envers David Purry, le futur philanthrope, encore jeune et dont le père était dans une situation embarrassée.

Il ne voulait pas faire de politique, mais elle est venue le chercher. Jean-Henry sera aussi conseiller d'État. Sans sollicitation, sans passer par la filière habituelle, il est pressenti pour faire partie de cette imposante assemblée qui a besoin d'être rajeunie. Il refuse d'abord, mais il finira par accepter, en mai 1709. Cette même année, il est anobli, ainsi que toute sa famille, par Frédéric I^{er}.

Citons en passant quelques faits caractéristiques de son activité politique, sociale ou privée.

En 1714, il est caissier de la chambre des incendiés du sinistre de la rue du Pommier et du Château.

Il a des intérêts à Marseille dans une maison de commerce qui affrète le vaisseau « Le Prophète Jonas ».

En 1718, il est délégué à Delley, près de Portalban, pour le renouvellement de l'alliance avec Fribourg.

Mais c'est en 1723 que se place le fait le plus important de sa vie politique. Le roi Frédéric-Guillaume I^{er}, mal informé par son gouverneur de la mésentente existant entre le Conseil d'État et la bourgeoisie de Valangin, le convoque à Berlin pour connaître ses pensées et ses sentiments. Il appréciait la probité, la droiture et l'expérience politique de Jean-Henry. De cette visite résulta un apaisement marqué dans les esprits.

En 1724, il fait partie de la commission pour l'édification de la maison de charité, actuellement l'hôtel communal.

Jean-Henry ne devait pas jouir longtemps de la situation que lui valaient ses belles qualités. Il mourut brusquement en 1725, âgé de cinquante-quatre ans. Sa fin est relatée en ces

termes dans le registre mortuaire : « Le seize septembre, dimanche, après le prêche du soir, on a enseveli noble major de Montmollin, Conseiller d'État. Il a été regretté de toute la bourgeoisie, il n'a été malade que quatre jours, il est mort de la colique. »

De son union avec Barbe Ostervald naquirent Georges dont les Montmollin descendent, Jean-Frédéric décédé sans postérité et cinq filles.

Madame la major, sa veuve, avait la prestance, la taille et l'air de son père, le pasteur Ostervald. Pendant son long veuvage de cinquante et une années, elle se dévoua pour les malheureux. Un modeste carnet, précieux souvenir, relate qu'elle fut quarante-cinq fois marraine. Elle mourut chargée d'ans. Nous transcrivons aussi l'annotation du registre de l'état-civil : « Le dimanche treize octobre 1776 on a enseveli Madame de Montmollin, née Ostervald, veuve de Monsieur le major de Montmollin, âgée de passé quatre vingt-onze ans, en son vivant dame très respectable et qui a été généralement regrettée, spécialement des pauvres. »

GEORGES (1710-1786). Après le souffle d'épopée qui se dégage de la famille du chancelier, la vie de Georges, fils aîné de Jean-Henry, pourrait paraître terne.

La maladie (il fut paralysé pendant dix-sept ans), les tribulations et les deuils ne lui furent pas épargnés. Il avait quinze ans quand son père mourut. A vingt-quatre ans, il épouse Madeleine-Isabeau Pury. Elle est la sœur d'Abram, auteur présumé des « Mémoires » du chancelier Georges de Montmollin.

Quinze enfants naquirent de cette union dont six moururent en bas âge.



GEORGES DE MONTMOLLIN
maire de Valangin et conseiller d'État
(1710-1786)



MADELEINE-ISABEAU DE MONTMOLLIN, NÉE PURY
(1711-1791)

Georges est maire de Valangin à vingt-neuf ans et Conseiller d'État à quarante et un ans. En 1767, il est suspendu de ses fonctions pendant deux ans pour s'être courageusement opposé, en conseil, à une mesure contraire aux intérêts du peuple.

Il démissionne en 1777 de sa double charge en faveur de son fils Jean-Frédéric.

Il fut le contemporain, l'ami et le distributeur des libéralités de David Purry.

Infirmes depuis plusieurs années (1769), il mourut âgé de soixante-seize ans.

Voici quelques extraits amusants d'un de ses livres de caisse :

« Payé pour des fromages que j'ai envoyés à Purry à Lisbonne 139 livres. »

« A un Juif, pour arracher des cors à mes filles et à moi, 14 livres. »

« A un Allemand, né sans bras et qui fait avec ses pieds des choses surprenantes que j'ai vues, l'ayant fait venir chez moi, 6 livres. »

« Aux enfants et aux servantes pour aller voir les automates, 2 livres. »

JEAN-FRÉDÉRIC (1740-1812). Un historien a dit que le XVIII^e siècle est le plus poli, le plus raffiné, le plus délicat de l'histoire.

Jean-Frédéric incarna parfaitement son époque. Son caractère, digne, souple, aimable, d'une distinction et d'une finesse exquis, en témoigne abondamment. Il est le deuxième fils de Georges. A seize ans, il est catéchumène à Bâle où il se trouve vraisemblablement en apprentissage.

Magistrat comme son père, il rompt cependant avec la coutume familiale et sera aussi industriel.

A vingt ans, il fait partie de la société Sandoz, Montmollin frères, Barbier & C^{te}, dont l'objet est la fabrication de toiles peintes.

A vingt-huit ans, il épouse la sémillante Marianne Deluze, l'aînée des six enfants du banneret et industriel Jean-Jacques Deluze.

Ils n'auront que deux fils.

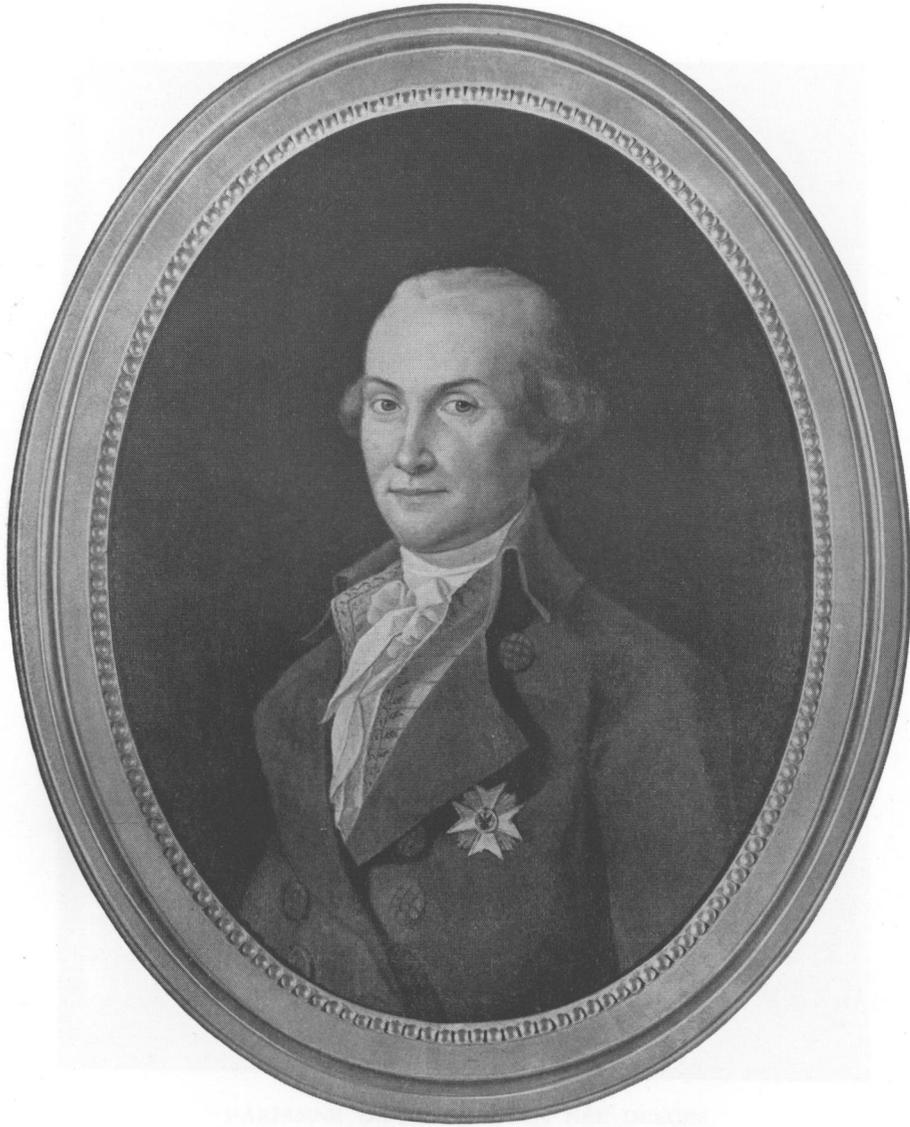
C'est Marianne qui offrit des fleurs et complimenta en vers le nouveau gouverneur Lentulus, qui arrivait dans notre ville à cette époque. Utilisant les mêmes rimes, Lentulus la remercia également en vers, quelques jours plus tard, en lui faisant parvenir un bouquet et un superbe éventail.

Jean-Frédéric fait partie désormais de la maison de son beau-père, mais il conserve des intérêts dans l'industrie de sa famille.

Succédant à son père, démissionnaire, il est nommé maire de Valangin à trente-sept ans. Dès l'année suivante, il sera Conseiller d'État et par la suite président de ce vénérable corps pendant plusieurs années. Il s'y fera remarquer par son tempérament modéré et son attitude conciliante.

Il n'est pas exécuteur testamentaire de David Purry, comme on l'a dit, mais son correspondant attitré et, de même que son père, distributeur de ses libéralités.

On sait qu'une partie des dons de ce bienfaiteur fut affectée à l'érection de l'hôtel de ville. Jean-Frédéric est nommé président de la commission de construction de cet édifice. Il préconise un style plus conforme à celui du pays. Ses vœux ne se réalisèrent pas, mais dans la suite il parvint néanmoins à obtenir que les plans de l'architecte Paris soient modifiés.



JEAN-FRÉDÉRIC DE MONTMOLLIN
maire de Valangin et conseiller d'État
(1740-1812)



MARIANNE DE MONTMOLLIN NÉE DELUZE
(1749-1820)

La prévoyance, la sensibilité, le goût de la chose publique se dégagent de ses déterminations. En voici des exemples.

En 1793, il attire l'attention du gouverneur sur la disette dont le pays est menacé. Des mesures utiles sont prises aussitôt. Il fait aussi partie d'une délégation qui est envoyée aux Montagnes pour rétablir le calme.

Vers la même époque, en raison de sa répulsion pour les causes criminelles, il se fait remplacer dans ses fonctions de maire de Valangin.

Il est membre fondateur de la société d'Émulation dont le but est d'encourager les entreprises utiles au pays.

Il avait été nommé chanoine de l'Église de Saint-Pierre et Saint-Paul à Magdebourg et il eut, vers la fin de sa vie, la satisfaction d'être créé chambellan du roi.

Un Neuchâtelois, qui n'est généralement pas bienveillant pour ses concitoyens dit de lui : « Il avait beaucoup de dignité et de grâce extérieures. »

Son fils Frédéric-Auguste a noté dans son agenda : « Il mourut comme il avait vécu, avec calme, douceur et tranquillité. Il fut regretté comme il avait été aimé. Je ne connais personne à Neuchâtel dont la perte ait excité une douleur plus générale. »

Roger de M.

GEORGES-FRANÇOIS (1769-1792). Le 10 août 1792, Georges-François, enseigne aux Gardes Suisses, tombait glorieusement aux Tuileries dans les circonstances que l'imagerie a rendues populaires. Prodiges des biens terrestres qu'un père généreux lui accordait, prodigues de sa vie jusqu'au don total de la vie elle-même, musicien, quelque peu peintre, Georges-François apparaît dans l'histoire d'une famille soli-

dement assise sur les bases d'une assez stricte économie et d'un calcul très précis des nécessités quotidiennes, comme le symbole de la poésie et de l'épopée.

Ses dons que la grâce et le charme d'un beau visage rendaient plus sensibles, se laissent deviner sur le portrait qu'en 1785 fit de lui Urlaub à Hanau, où Georges cultivait son goût pour la musique, le dessin et la chasse aussi.

Fiancé à Julie de Trémauville, blonde aux yeux bleus, qu'il connut à Rouen alors qu'il est officier au Régiment de Salis Samaden, il rêve d'améliorer sa position en cherchant à entrer aux Gardes Suisses à Paris. Il prie instamment le colonel d'Affry de lui réserver la première place vacante. En attendant, il revient à Neuchâtel pendant l'année 1790 et y retrouve la famille de Trémauville qui y avait émigré. Il fréquente le salon de Madame de Charrière. Relisons la lettre charmante qu'elle écrit le 29 mai 1790 à Benjamin Constant :

« Je vis hier Montmollin le beau; il était accablé de chaleur, il revenait à pied de Neuchâtel et se reposa auprès de moi dans le petit jardin. Avant-hier, il m'accompagna un certain trio comme un ange. On entendait son violon dans toute la maison.

» Nous avons ici une nombreuse société que je vois quelquefois à la nuit tombante. Tout le jour ils courent les bois, les montagnes, les grands chemins; leur troupe se grossit à mesure qu'ils vont. Il leur vient des renforts de Reuse, qui est comme une ruche de monde, et du Bied et de Neuchâtel. Vous jugez si je les suis ou les arrête. Hier au soir, j'en eus une division dans mon petit jardin. Le reste était avec mes belles-sœurs à la porte du grand. Madame de Trémauville a de l'esprit et du sens en petite monnaie cou-



GEORGES-FRANÇOIS DE MONTMOLLIN
tué aux Tuileries le 10 août 1792
(1769-1792)

rante et de tous les jours. Cela m'ennuie déjà un peu. Elle n'a ni mélodie dans sa voix, ni élégance dans son ton. Sa fille est jeune, pâle, sans idée, mais elle est amoureuse, c'est quelque chose et l'objet est un bel indolent qui joue du violon comme un ange et qui a tous les talents possibles. Si les ressorts de cette élégante machine étaient moins faibles, il en résulterait les plus belles choses, mais, quoique la musique soit son fort, à peine lit-il les notes dans une seule clef; il peint joliment, cependant je ne pense pas qu'il ait jamais dessiné une figure entière. C'est sans remède, car, voyant combien on s'extasie de ce qu'il fait sans effort, il commence à être glorieux de son étonnante paresse. Vraiment, un violon, dès qu'il le touche, rend des sons aussi doux qu'éclatants. Je n'ai rien entendu de pareil. Il m'a dit qu'il avait fait un tour de promenade avec vous à Neuchâtel : il s'appelle de Montmollin. C'est un grand jeune homme avec une petite tête brune; peut-être vous en souviendrez vous... »

Claude de M.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE (1776-1836) est le fils cadet de Jean-Frédéric. Il est né dans le salon du château de la Borcarderie.

A vingt et un ans, il épousa Rose de Meuron. Elle n'a que dix-neuf ans. Ils auront seize enfants dont huit sont morts au berceau et deux du vivant du père.

On remarque déjà au moment de ses études que Frédéric-Auguste sera essentiellement un esprit encyclopédique. A Bâle, il devait faire du droit, mais il étudie surtout les mathématiques, ayant du goût et du talent pour cette science. C'est aussi dans cette ville qu'il s'exerça à la pratique de l'artillerie et du génie. Par la suite, à Genève, il s'in-

téresse à la chimie et aux sciences économiques et sociales.

A vingt-sept ans, remplaçant son père démissionnaire, il est nommé maire de Valangin. Quelques mois plus tard, suivant la tradition, il est élu Conseiller d'État mais déplore à cette occasion la stérilité pécuniaire de cet emploi. En 1810, il sera secrétaire d'État. En 1814, il fait partie de la députation envoyée à Bâle auprès des souverains alliés pour obtenir un soulagement dans les contributions que l'armée autrichienne fait peser sur le pays. Par la suite, il est député à la diète. Chevalier de l'Aigle rouge en 1822, le roi en reconnaissance de ses services, le nomma en 1836 chambellan de la cour.

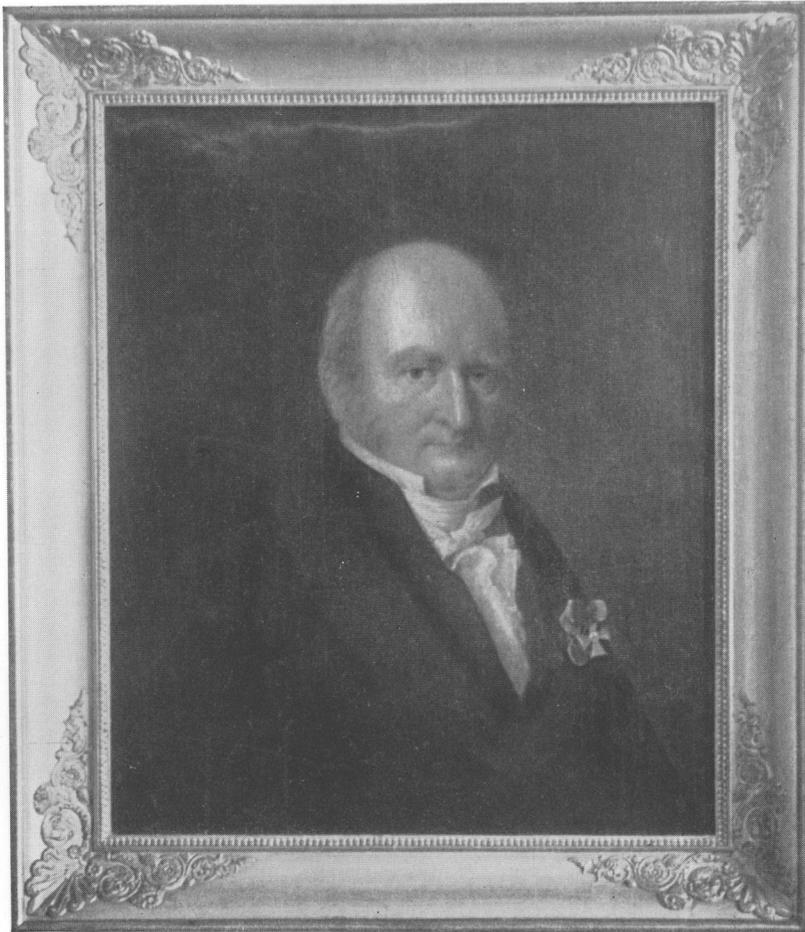
Mais pour bien comprendre Frédéric-Auguste, il y a lieu d'évoquer son activité étonnante dans ses affaires privées.

Il fait de louables efforts pour introduire une nouvelle branche d'industrie en établissant à la Borcarderie une filature et un tissage de laine dont l'existence fut éphémère. Mais cet échec ne le rebute pas. Quelques années plus tard, il fait une nouvelle tentative. Il s'agit cette fois d'exploiter une forge, une scierie et d'autres petites industries, avec le concours d'un technicien anglais. Nouvel insuccès.

Il ne recule devant aucune dépense pour détourner ses fermiers de la routine. Il cherche à répandre l'élevage du mouton mérinos et à implanter la culture du lin et du mûrier.

Dans le domaine de la science, Frédéric-Auguste fait poser sur le mur de sa propriété de l'Évole une échelle graduée pour étudier les variations du niveau du lac. On a de lui une étude sur les poissons d'eau douce et la géologie du canton. En statistique, il publie des travaux sur les fluctuations de la population du pays.

L'histoire ne le laisse pas indifférent. Il encourage l'érudit



FRÉDÉRIC-AUGUSTE DE MONTMOLLIN
maire de Valangin et conseiller d'État
(1776-1836)



ROSE DE MONTMOLLIN NÉE DE MEURON
(1778-1855)

bernois Sigismond Wagner qui étudie les vestiges préhistoriques du lac de Bienne.

Montmollin s'était fait en outre le mécène de plusieurs étrangers de passage à Neuchâtel. Il protège le physicien allemand Ohm qui donna son nom à l'unité de résistance électrique. Il accueille chez lui le grand artiste Léopold Robert encore jeune.

Ses contemporains dirent de lui : « Il avait une haute dignité morale et la politesse la plus exquise. Il aimait à obliger tout le monde, même les plus humbles. Avec un extérieur grave et imposant, il avait dans la parole cette grâce qu'un cœur bienveillant seul peut communiquer. »

Roger de M.

Variations sur le même. Si la poésie paraissait envolée avec l'âme de Georges-François, il en était cependant resté quelque étincelle dans le cœur de son frère Frédéric-Auguste sur qui seul allait désormais reposer le « to be or not to be » de la famille. Le « to be » nous fut assuré par Rose-Augustine de Meuron qui demeure au cœur de chaque Montmollin sous son petit nom de Rosette.

Poésie et fantaisie de l'aube de leur vie commune, nous les avons chantées autrefois :

Quel poète faudrait-il à la tendre Rosette
Pour qu'en vers délicats, chatoyants et légers
Le beau chant de la rime parfaitement reflète
L'idylle de la bergère et l'amour du berger.

Imaginons un clair matin d'arrière-automne,
Ces amoureux, le cortège qui les suit;
Vers la Collégiale la noce monte et festonne
Et grimpe au long du même chemin qu'aujourd'hui.

Frédéric et Rosette sont jeunes et curieux;
Vive, primesautière est leur tendre nature !
Quel regret de devoir, comme tous les aïeux
Respecter des usages les étroites clôtures.

Et soudain germe en leur amoureuse cervelle
Le désir fantasque et le caprice charmant
De voir passer le cortège (sans lui et sans elle)
Le cortège sans tête et sans ses deux amants.

Près la fontaine du Griffon la troupe passe
Lentement au train du pacifique escargot
Quand soudain notre couple, dans un galop de chasse
Prend en raccourci les escaliers du Château !

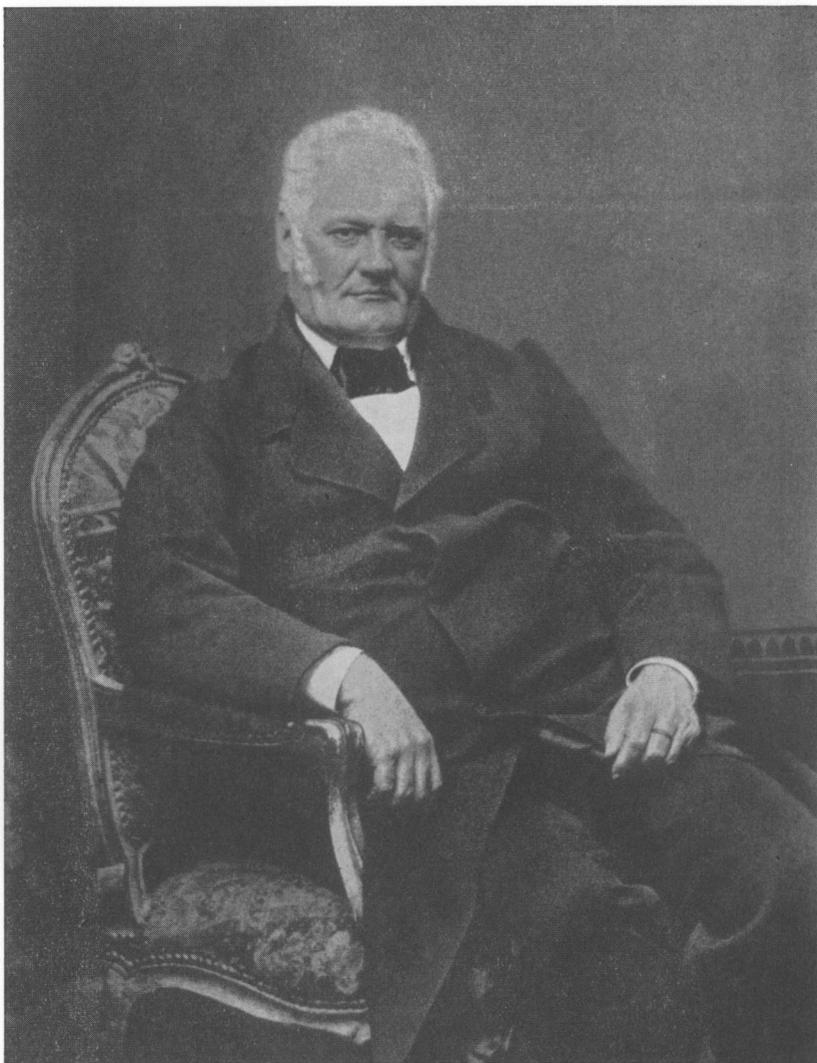
Aurore inattendue de cette vie à deux :
Frédéric-Auguste et sa très tendre Rosette
Assis sur un mur, et passant devant leurs yeux
Les invités charmés de les voir faire risette.

Claude de M.

FRANÇOIS (1802-1870), fils du précédent, est le chef de la branche aînée. A seize ans, il fait un apprentissage dans le commerce au Havre. Puis il passe à Londres pour y apprendre l'anglais. Enfin avant de rentrer à Neuchâtel, il est employé pendant quelques années dans la maison de son oncle Meuron à Paris.

De retour, il épouse à vingt-trois ans Sophie de Tribolet, âgée de dix-neuf ans. Ils eurent deux enfants, Georges le juge et Élisabeth.

François se consacre aux emplois publics. Il est membre du conseil des Quarante, maître des clefs, du Petit Conseil, maître-bourgeois, membre du département de justice et



FRANÇOIS DE MONTMOLLIN
maire de Valangin et directeur de la Caisse d'Épargne
(1802-1870)



SOPHIE DE MONTMOLLIN NÉE DE TRIBOLET (1806-1851)
ET SON FILS GEORGES (1832-1906)

police, député au corps législatif et enfin maire de Valangin jusqu'en 1848.

D'un tempérament modéré, il s'abstint de toute attitude hostile à l'égard du nouveau régime, ce qui lui attira quelques inimitiés dans son milieu social.

On lui offrit la direction de la Caisse d'Épargne. Cet établissement avait besoin d'être rajeuni et Montmollin était qualifié pour lui imprimer une nouvelle impulsion. Il fut pendant cette deuxième partie de son existence essentiellement homme d'affaires. Il les traitait avec une remarquable clarté. Il s'intéressa à de nombreuses entreprises et fut notamment président de l'ancienne Banque cantonale.

En 1851, il eut la grande tristesse de perdre sa femme. Il voulut deux ans plus tard rendre une mère à ses enfants. Il épousa en secondes noces Cécile de Sandoz-Travers dont il n'eut pas de postérité.

François perdit aussi en 1863 sa fille unique, Élisabeth, alliée Wesdehlen.

AUGUSTE (1808-1898) fut, comme son frère François, élevé à la dure, suivant les théories de Rousseau.

Il est le chef de la branche cadette.

Son père, dès son jeune âge, l'initia aux sciences. A quinze ans, au change dans la famille Escher, à Zurich, il suit les cours à l'université. Puis il est élève de l'école polytechnique, à Paris. Dans cette ville, il se lie d'amitié avec plusieurs savants auprès desquels il acquiert de solides connaissances, spécialement en géologie.

Son mérite est d'avoir le premier distingué les couches qui constituent le terrain crétacé du Jura. C'est dans sa maison des Terreaux, à Neuchâtel, que fut adoptée, par une commis-

sion de savants, l'appellation « néocomien », pour désigner dans la nomenclature internationale un étage géologique. En 1837, lors de la réunion de la société helvétique des sciences naturelles à Neuchâtel, Montmollin présenta sa carte géologique du canton. Après le départ d'Agassiz, en 1845, il professa un cours de géologie à l'Académie.

A côté de ses occupations privées, il se consacra jusqu'en 1848 à l'administration de la ville dont il fut conseiller et maître-bourgeois. A l'encontre de son frère François, il fut un actif partisan d'un retour à l'ancien régime et la contre-révolution de 1856 le trouva sur la brèche.

Officier dans les troupes neuchâteloises, capitaine d'infanterie, il fit une école à Thounes avec le prince Louis-Napoléon.

Il avait épousé en 1834, Louise Vaucher, dont il eut cinq enfants, Jean, Madeleine, Henri, Pierre et Guillaume.

Auguste a laissé le souvenir d'un homme de bien, il fut un citoyen aimé, s'étant acquis l'estime et la considération générale.

Roger de M.



AUGUSTE DE MONTMOLLIN
géologue
(1808-1898)

Quelques notes sur les réceptions aux communes

Neuchâtel

Claude de Montmollin, fils d'Antoine et de Mathilde, est mentionné dans le testament qu'il dicte en 1530 comme étant bourgeois de Neuchâtel. Son fils Claude, le maire, et son petit-fils Wolfgang figurent aussi en cette qualité dans divers actes et cela dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

En 1607, Georges de Montmollin, fils de Wolfgang, déclare que le registre attestant la bourgeoisie de son père a été égaré lors de l'inondation de 1579. Il est confirmé, à la suite de bien des pourparlers, bourgeois de « dedans » la ville. Il paie 50 livres.

Geneveys-sur-Coffrane

Les gouverneurs de cette communauté et du village de Montmollin, assistés du pasteur de Coffrane et d'autres notables, tous de la dite commune, reconnaissent que s'est présenté devant eux honorable et prudent Georges de Montmollin, les priant bénignement et requérant de leur bon vouloir et plaisir de le tant honorer, chérer et gratifier, en le mettant et en l'acceptant du corps et nombre des autres communiens, se soumettant de rendre tout bon et fidèle devoir de paroissien et communier envers icelle. Moyennant aussi quelque raisonnable et gracieux entrage.

Étant par eux entendu, et considéré le mérite d'icelui, les susnommés ont reçu, accepté et associé le sieur de Montmollin, pour lui et ses hoirs, le faisant participant de tous les biens, prérogatives, revenus, jouissances de la commune. Mais Montmollin sera tenu d'accomplir et desservir toutes les charges, gracieusement, comme les autres communiens. Il paie 750 livres de monnaie faible plus 20 livres d'étrennes pour l'école. Comme témoin de l'acte figure honorable dame Favarger, son épouse.

L'acte est daté de Coffrane, le 25 décembre 1620. Les Geneveys-sur-Coffrane se séparèrent de Coffrane en 1827. Les Montmollin d'alors optèrent pour les Geneveys.

Dombresson

Jonas, fils de Georges, fut reçu comunier de Dombresson, tant lui que ses descendants procréés en loyal mariage, par acte du 23 janvier 1637, signé par le notaire L'Épaye.

Malheureusement, ce document ainsi que le registre du notaire sont introuvables. Nous ne savons donc pas pour quelles raisons le père du chancelier Georges fut agréé de cette collectivité.

La Chaux-de-Fonds

Le gouverneur, le Conseil d'État, les procureurs généraux de Neuchâtel et Valangin, accompagnés de fonctionnaires, se transportèrent à La Chaux-de-Fonds, à l'occasion de sa constitution en commune, le 14 juin 1659. Ils firent une vision locale des lieux et procédèrent à la délimitation de cette nouvelle mairie. On offrit le droit de communier aux

notables de cette délégation et Georges de Montmollin fut de ce nombre.

Ce dernier retourna à nouveau sur cette place en octobre de la même année, pour faire planter les bornes aux limites du territoire.

Provence (Vaud)

En septembre 1827, Frédéric-Auguste de Montmollin se rendit dans ce village pour se faire reconnaître membre de cette commune en vertu d'un acte du 12 juin 1664, signé D. Carrel, notaire, qui en conférait le droit à Marguerite Petitpierre, veuve de Jonas de Montmollin.

Le syndic eut la complaisance de faire convoquer sur-le-champ la municipalité. Frédéric-Auguste produisit sa lettre de commune. On en rechercha la concordance dans les registres qui ne remontaient pas si haut. Toutefois l'authenticité de l'acte ne fut pas révoquée en doute. Le conseil communal s'étant assemblé pour délibérer, on fit remarquer à Montmollin que ses ancêtres avaient négligé de se faire reconnaître en temps et lieu. Il fut néanmoins décidé qu'on accorderait au requérant et à ses fils leur reconnaissance et qu'un acte d'origine leur serait adressé. Cette reprise de communauté fut en conséquence sanctionnée. Frédéric-Auguste paya les frais de rédaction des documents et régala les membres de la municipalité. En outre, une certaine somme fut remise à l'école.

Autre incident, avant de prendre congé de la municipalité, Frédéric-Auguste réclama la pièce sur laquelle il avait fondé sa demande. Il désirait au moins en prendre une copie; mais on ne voulut pas la lui remettre. En vain ce document qui

devait contenir des détails évocateurs a été cherché dans les archives de ce village. Ce papier introuvable dut être détruit lors de l'incendie qui anéantit la maison de commune en 1847. Il est probable qu'une question de pacage soit la raison de cette agrégation comme cela ressort d'un des livres de raison du chancelier Georges de Montmollin qui mentionne en 1664 que onze écus sont délivrés à ceux de Provence pour avoir droit de pâturage sur la montagne des Uberges.

Valangin

Les chefs et maîtres de maison de la commune de Valangin étant assemblés pour négocier leurs affaires courantes, Georges de Montmollin, le chancelier, comparait devant eux le 24 avril 1675. Il représente qu'il a depuis peu acquis la maison de la Borcarderie et plusieurs terres et possessions qui ne sont pas éloignées des pâturages communs de Valangin. Pour pouvoir commodément en jouir et éviter les difficultés que pourrait susciter le gagement de son bétail sur les dits pâturages communs, il prie la dite commune de le recevoir de leur collectivité, lui et ses descendants. Cette requête est accordée. Le chancelier, ses hoirs et ses grangiers, ne seront pas obligés d'être gouverneurs, brevards (gardes) ou pasteurs (bergers) ni de faire aucune corvée, la Borcarderie étant en dehors de la commune. Il est payé 600 livres d'entrage.

Il ne faut pas confondre la réception qui précède avec l'incorporation à la bourgeoisie de Valangin qui eut lieu presque un siècle plus tard, soit le 15 novembre 1763. Il est dit dans cet acte d'incorporation que la juridiction de Valangin a le bonheur d'être pourvue d'un officier doué de toutes

les vertus qui constituent un grand magistrat, en la personne de Georges de Montmollin, le petit-fils du précédent. En conséquence, le conseil demande à sa Majesté d'accorder à Georges le droit et la qualité de bourgeois de Valangin, pour les motifs allégués ci-dessus et en considération des services que ses ancêtres rendirent à la maison de Prusse. Cette requête est agréée pour lui et ses descendants. Comme marque de gratitude Georges donne un vase d'argent qui se trouve actuellement au musée d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel.

Corcelles-Cormondrèche

Devant l'assemblée du village de Corcelles-Cormondrèche se présentèrent le 31 décembre 1688 Georges de Montmollin, le chancelier, et ses frères Jean et Henry ainsi que leur neveu Jonas-Pierre. Ils déclarèrent que comme depuis un siècle aucun d'eux n'a résidé dans la dite communauté, ils appréhendent que l'on ne révoque en doute leur droit de communauté. Ils demandèrent qu'on établisse un acte faisant ressortir que leurs ancêtres ont été, qu'eux sont et que leurs descendants seront communiens de la dite communauté en général et de Cormondrèche en particulier.

Les requérants s'étant retirés, il y a délibération. On examine un compte que Claude de Montmollin, en son vivant maire de la Côte, rendit en 1556 en qualité de gouverneur. On lit plusieurs actes de notaires et de gouverneurs établissant que les Montmollin descendent de Claude. Puis l'assemblée donna une suite favorable à leur demande. Pour marquer cette reprise, les Montmollin présentèrent deux calices d'argent pour servir à distribuer la Sainte-Cène, sur

lesquels leurs noms furent gravés. Ces coupes sont encore utilisées de nos jours.

La Brévine

Ce village considérant les bienfaits qu'il a reçus dernièrement de Georges de Montmollin, célibataire, frère de Jean-Frédéric, particulièrement à l'égard du recrutement du bataillon de Son Altesse Sérénissime ; propose de lui offrir la qualité de communier. Comme il n'a point d'enfants, on envisage d'offrir la même qualité à Frédéric-Auguste, son neveu, qui a toujours été avantageux à cette communauté et qui peut l'être par la suite. Le justicier et le grand-voyer de la Brévine sont délégués à Neuchâtel le 1^{er} janvier 1814, pour faire la dite offre aux deux bénéficiaires. Georges de Montmollin accepte en disant qu'on a beaucoup plus apprécié ses intentions que les faibles services qu'il a cherché à rendre. Quant à Frédéric-Auguste, aussi surpris que flatté, il accepte l'offre obligeante, bien qu'il n'ait pas eu encore l'occasion de rendre des services.

Montmollin

Ce village fut érigé en commune en 1824. Un état des familles membres de cette nouvelle collectivité fut dressé en 1826. On y relève les noms de : Jean-Henry de Montmollin, allié Brun ; de son neveu Frédéric-Auguste de Montmollin, allié Meuron et de François et Auguste de Montmollin, tous deux fils du précédent. La commune ne comptait alors que 147 ressortissants.

Roger de M.

Quelques mots sur l'origine des armoiries

Jean-Jacques de Montmollin, fils de Georges, fit peindre son écusson à la Compagnie des Mousquetaires, sur un panneau de bois de 20 sur 30 centimètres environ. Il porte le millésime 1628. Son état de vétusté ne permet pas de distinguer les couleurs avec précision, à l'exception des lambrequins qui sont noirs et blancs. Par analogie on peut donc supposer que le champ de l'écu était de sable et le moulin d'argent. Le casque est surmonté d'un homme, portant dans la main droite un bâton. C'est là le plus ancien monument héraldique de la famille Montmollin. Ces armes du moulin sont aussi représentées par l'empreinte d'un sceau ayant appartenu à Jonas de Montmollin, vers 1630, reproduite sur la couverture de ce volume. Elles sont en outre sculptées sur deux petits coffrets de bois qui furent la propriété de Georges de Montmollin, le chancelier.

Les armoiries à bandes furent concédées par Henry II de Longueville en 1659. Elles se blasonnent : de gueules, à trois bandes d'argent, au chef d'or chargé de trois losanges d'azur. Il est dit dans la lettre d'octroi : « Et prendront pour cimier un demi-corps de sauvage de carnation, tenant une massue », mais les sauvages latéraux ne sont pas mentionnés.

La lettre de noblesse de Frédéric I^{er}, de 1709, comporte une augmentation d'armoiries peintes à la gouache dans le document reproduit en frontispice¹, soit en écartelé, au

¹ Extrait de l'*Armorial Neuchâtelois* par Léon et Michel Jéquier, tome II, page 82.

premier et au quatrième quartier, un champ blanc, contenant deux ailes d'aigles noires avec les jointures en dedans. Ces ailes sont ornées d'un filet d'or terminé en trèfle. Dans le deuxième et le troisième quartier sont reproduites les armes à bandes d'Henry II. En dessous sur un écriteau volant on lit la devise : « Sub alis tuis ».

Ces armes écartelées furent utilisées aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais elles sont tombées actuellement en désuétude.

Roger de M.

Postface

Dans les pages qui précèdent nous avons commenté les actions, éclairé les visages, souligné les vertus de nos ancêtres. S'ils ne portent point perruques, hélas ! et si leurs vestons démocratiques s'apparentent peu aux uniformes guerriers de Charles ou de Georges-François, les Montmollin actuels peuvent sans fausse modestie relever un peu leur grand nez en considérant que le courage, la probité, l'esprit civique, l'intelligence et parfois même la finesse ne sont point absents chez les vivants du XX^e siècle.

Que se cache-t-il dans les berceaux innombrables et dans les regards des enfants et des adolescents de la génération montante ? Feront-ils leurs ces vers d'Albert Samain :

*En eux couve le feu qui détruit et qui crée ;
Et, croyant aux clairons qui renversaient les tours,
Ils vont remplir l'amphore à la source sacrée
D'où sort, large et profond, le fleuve ancien des jours.*

Ainsi la poésie met son point final à notre ouvrage avec son chant d'espérance pour que la jeune génération des Montmollin, s'inspirant du noble exemple de ses aïeux, fasse un demain meilleur qu'aujourd'hui.

Claude de M.

Table des illustrations

- Couverture. Empreinte agrandie d'un sceau ayant appartenu à Jonas de Montmollin (1606-1642).
- I. Frontispice. Armoiries de 1709 (Extrait de l'*Armorial Neuchâtelois*).
 - II. La plus ancienne mention du nom Montmollin (photo H. Weibel).
 - III. Reconnaissance fiscale de Claude (photo H. Weibel).
 - IV. Formulaire de Wolfgang (photo Cl. de Montmollin).
 - V. Signature de Georges (photo Cl. de Montmollin).
 - VI. Portrait de Georges (photo Attinger).
 - VII. Portrait d'Élisabeth (photo Attinger).
 - VIII. Ordre de fournir des chevaux (photo Cl. de Montmollin).
 - IX. Portrait de Charles (photo Cl. de Montmollin).
 - X. Portrait de François (photo Cl. de Montmollin).
 - XI. Portrait de Jean-Henry (photo Attinger).
 - XII. Portrait de Barbe (photo Cl. de Montmollin).
 - XIII. Portrait de Georges (photo Kloetzli).
 - XIV. Portrait de Madeleine-Isabeau (photo Kloetzli).
 - XV. Portrait de Jean-Frédéric (photo Attinger).
 - XVI. Portrait de Marianne (photo Cl. de Montmollin).
 - XVII. Portrait de Georges-François (photo Cl. de Montmollin).
 - XVIII. Portrait de Frédéric-Auguste (photo Cl. de Montmollin).
 - XIX. Portrait de Rose (photo Cl. de Montmollin).
 - XX. Portrait de François (photo d'auteur inconnu).
 - XXI. Portrait de Sophie et son fils (photo Cl. de Montmollin).
 - XXII. Portrait d'Auguste (photo Cl. de Montmollin).

Table des matières

Préface	7
Ascendance de la famille Montmollin.	9
Origine du nom Montmollin	11
Vuillemin	11
Jehan (père et fils)	12
Mathilde.	12
Claude allié Berthin.	12
Claude allié Baillod.	13
Wolfgang	13
Georges allié Favarger	15
Jonas	15
Georges, le chancelier.	16
Frères du chancelier Georges	20
Lettre de Madame de Sévigné.	21
David.	24
Louis	25
Marguerite.	27
Charles	27
François.	28
Jean-Henry.	29
Georges, allié Pury.	32
Jean-Frédéric.	33
Georges-François.	35
Frédéric-Auguste	37
François, allié Tribolet	40
Auguste	41
Quelques notes sur les réceptions aux communes	43
Quelques mots sur l'origine des armoiries.	49
Postface	51
Table des illustrations.	53

*Achévé d'imprimer
le 31 octobre MCMXLIX
par l'Imprimerie Paul Attinger S. A.
à Neuchâtel (Suisse)*

